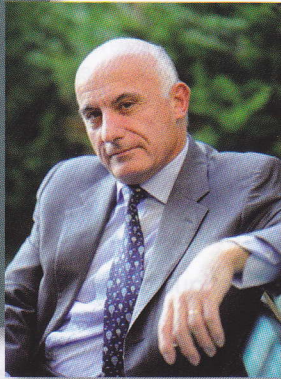


Tremplin Entreprises, une association pas comme les autres !



Christian Grapin, directeur de Tremplin Entreprises

Gérée et financée par 170 entreprises partenaires en Ile-de-France, soutenue par l'Agefiph, Tremplin Entreprises est une association de loi 1901. Sa vocation ? Préparer et favoriser, par le développement de la qualification et de l'expérience professionnelle, le passage des jeunes étudiants handicapés vers le monde de la vie active, comme nous l'explique son directeur, Christian Grapin.

En 1992 démarrait l'aventure de Tremplin. A la manoeuvre, Total, Elf, IBM et Rhône-Poulenc, quatre grands groupes ayant leur siège à La Défense. Face à leur grande difficulté à répondre à l'obligation d'emploi des personnes handicapées instituée par la loi de 1987 pour les entreprises de 20 salariés et plus, et à satisfaire au taux de 6 % de personnes en situation de handicap dans leurs effectifs, elles veulent comprendre pourquoï. Le constat est sans appel : « 80 % des personnes en situation de handicap, rappelle Christian Grapin, avaient un niveau de formation inférieur au baccalauréat : réalisant que leurs exigences en termes de qualification étaient inconciliables avec cette situation, elles ont l'idée novatrice de s'intéresser aux jeunes et de mutualiser, avec Tremplin, leurs efforts pour les encourager et les aider à s'orienter vers des études supérieures menant à leurs métiers. » Près de deux décennies plus tard, Tremplin Entreprises a été rejoint par plus de 160 autres entreprises d'Ile-de-France : « Plutôt que d'être un pont entre deux mondes, la mission de notre association à but non lucratif est de prendre la rive du handicap d'une main, celle de l'entreprise de l'autre et de les rapprocher. Notre finalité est d'être un outil qui, par des actions concrètes, atténue les clichés et les obstacles : ceux que se posent les jeunes en s'autocensurant, ceux que posent sur eux leur entourage familial, éducatif ou social tout autant que ceux qui subsistent sur le handicap dans le monde de l'entreprise. »

Ouvrir les portes de l'entreprise...

Chaque année, les deux chargées de mission de Tremplin suivent, de façon individuelle, entre 350 et 400 jeunes en situation de handicap originaires de toute la France. « Nous épaulons chacun d'entre eux dans la définition de son projet professionnel et dans la construction de son parcours de formation. » Pour les accueillir en stage, les former par la voie de l'alternance, les confronter à un métier grâce à un job d'été ou d'étudiant, mais également, pour leur fournir l'opportunité de reprendre des études après un décrochage scolaire avec un CDD ou les suivre dans le cadre de leur parcours d'études par un parrainage, toutes les entreprises partie prenante de Tremplin sont mobilisées : « Les jeunes que nous suivons ont ainsi la possibilité de découvrir, dans tous les secteurs, des métiers et les cursus qui y conduisent. Les managers qui les reçoivent, parfois simplement pour leur présenter leur activité, contribuent, quant à eux, à nourrir la culture du handicap au sein de leur entreprise. Une démarche gagnante pour tous ! »

“
Que la majorité des jeunes qui se sont adressés à nous alors qu'ils avaient atteint le niveau du Bac, préparent aujourd'hui un Bac +3 -certains étant même engagés vers un Bac +5- témoigne que Tremplin remplit bien sa double mission d'élever le niveau de qualification des personnes handicapées et de permettre aux entreprises de pouvoir les recruter avec des niveaux de compétences en phase avec leurs attentes.”

... pour former toujours mieux !

S'impliquer auprès des lycéens et des étudiants est une autre des originalités de Tremplin : « Nous participons, rappelle C. Grapin, à de nombreuses tables rondes dans les établissements et nous organisons aussi nos propres événements comme les Rencontres Tremplin Recrutements, Tremplin Alternance et, à partir de l'année prochaine, Tremplin Stages. » Comprendre les limites des uns et des autres, être dans une approche objective, constructive et surtout pas compassionnelle, a permis d'estomper de nombreux préjugés et même d'en éliminer : « Petit à petit, les entreprises découvrent que le monde du handicap n'est pas synonyme de manque de performance ou de déficience. Les étudiants sensibilisés au handicap et qui seront, demain, aux responsabilités d'encadrement, ont eux aussi un rôle de relais à jouer : qu'ils parlent de leurs études et de leur école à des jeunes concernés par le handicap et qu'ils les encouragent à s'engager dans des études post-bac - une Prépa, une grande école, un établissement universitaire... tout ce qui peut contribuer à révéler aux étudiants en situation de handicap leur potentiel et les opportunités qu'ils peuvent trouver dans le monde des études comme dans celui du travail est primordial pour continuer d'avancer ! »

CG

Contact

christian.grapin@tremplin-entreprises.org

